

PLAN DU TEXTE DE JOHN LOCKE

INTRODUCTION Lignes 1 à 12

1° On prétend que la violence du conquérant est le fondement du pouvoir politique

Lignes 1 à 7

2° Or, c'est l'assentiment du peuple qui légitime le pouvoir. Lignes 7 à 12.

I CRITIQUE DU DROIT DE CONQUETE Lignes 13 à 75

1° Dans le cas d'une guerre injustifiée, le conquérant n'a aucun droit sur les vaincus

Lignes 18 à 28

Argument *a fortiori* : si le vol par contrainte ne donne aucun droit au voleur, alors *a fortiori* le conquérant n'a également aucun droit sur les vaincus.

2° Dans le cas d'une guerre justifiée Lignes 29 à 75

a) Le conquérant n'a aucun droit sur ses soldats après la victoire. Lignes 31 à 43

b) Il est tout au plus fondé à soumettre ceux qui l'ont combattu, mais pas le reste du peuple. Lignes 44 à 63.

c) Il peut asservir le peuple dressé abusivement contre lui, mais pas les descendants de ce peuple, car leur liberté (qui est un droit naturel) leur appartient en propre. Lignes 64 à 75.

II LIBERTE ET PROPRIETE SONT DES DROITS NATURELS BORNANT LE POUVOIR POLITIQUE.

Lignes 76 à la fin

Trois conséquences se déduisent de ces droits naturels.

1° Le droit de ne pas reconnaître un Etat légitime, mais à condition de renoncer à son héritage (qui est un droit positif relevant de cet Etat) Lignes 79 à 84

2° Le droit garanti aux héritiers des vaincus de jouir de leur patrimoine même s'ils restent soumis à un gouvernement despotique. Lignes 85 à 90

3° Le droit de se libérer de la tyrannie afin d'adopter un pouvoir légitime. Lignes 90 à la fin.

RESUME PROPOSE DU TEXTE DE JOHN LOCKE

Ce qui légitime le pouvoir politique est l'assentiment du peuple et non la violence du conquérant.

Si le vol par contrainte ne donne au voleur aucun droit, *a fortiori* la force dont use un conquérant, lors d'une guerre injustifiée, ne lui donne également aucun droit sur les vaincus*. Quand la guerre est justifiée, le conquérant n'a aucune raison d'assujettir ses soldats après la victoire. Tout au plus, a-t-il le droit de soumettre ceux qui se sont associés pour le combattre. Mais il n'est pas fondé à contraindre le reste du peuple lorsque celui-ci * n'a pas consenti à cette entreprise. Si toute une nation se dresse contre lui, le conquérant est autorisé à asservir ses ennemis, mais reste obligé de respecter la liberté de leurs descendants, car elle leur appartient en propre.

Liberté et propriété sont en effet des droits naturels bornant le * pouvoir politique. Aussi, chacun est libre de ne pas reconnaître le gouvernement légitime où il vit, mais à condition de renoncer à son héritage, qui est un droit positif relevant de cet Etat. Par ailleurs, les héritiers des vaincus restent propriétaires de leur patrimoine, même s'ils sont dominés par * un gouvernement despotique. Enfin, ils sont pleinement fondés à se libérer de l'oppression afin d'adopter un pouvoir légitime.